VOCABULAIRE DE LA LANGUE DES BOHÉMIENS HABITANT LES PAYS BASQUES FRANÇAIS

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649778812

Vocabulaire de la Langue des Bohémiens Habitant les Pays Basques Français by $\,$ A. Baudrimont

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

A. BAUDRIMONT

VOCABULAIRE DE LA LANGUE DES BOHÉMIENS HABITANT LES PAYS BASQUES FRANÇAIS



VOCABULAIRE

P1 10

LANGUE DES BOHÉMIENS

HABITANT LES PAYS BASQUES FRANÇAIS

PAR A. BAUDRIMONT

EXTRAIT DES ACTES DE L'ACADEMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, BELLES-LETTINES ET ARTS DE BORDEAUX

BORDEAUX-

G. GOUNGULHOU, IMPRIMEUR DE L'ACADÉNIE

1862

EXTRAIT DES COMPTES-RENDUS

DE L'AGADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX.

SÉANCE DU 8 MAI.

PRESIDENCE DE M. DABAS.

M. Baudrimont présente à l'Académie un vocabulaire bohémien qu'il a recueilli, en 1858, au château d'Uhart, près Saint-Palais, dans le pays basque. Ce vocabulaire comprend plus de trois cents mots. Il est accompagné de notions grammaticales et d'observations sur l'origine et les mœurs du peuple vagabond qui en fait usage.

Il résulte de ce travail que, depuis que les Bohémiens habitent ces contrées, leur langue s'est considérablement modifiée par des emprunts de toute nature faits à celle des Basques; qu'il en est de même pour les Bohémiens qui habitent d'autres pays, et qu'il est éminemment probable qu'ils auraient de la peine à se comprendre mutuellement s'ils venaient à se rencontrer.

Ce peuple a reçu un grand nombre de noms : les Anglais les nomment gypsies; les Espagnols, gitanos, noms qui veulent dire Égyptiens; mais ils ne sont pas plus Égyptiens que Bohémiens.

On les a trouvés établis sous le nom d'Indiens noirs dans la grande Boukharie. Selon Loury, ils habitaient l'embouchure de l'Indus au X° ou au XI° siècle.

On pense qu'ils ont été introduits en Perse, comme musiciens, au V* siècle. M. Bataillard a prouvé, par des documents authentiques, qu'ils étaient établis dans l'île de Chypre en 1332. Ils étaient en Hongrie et en Transylvanie en 1260. En 1370, ils étaient esclaves en Valachie. De 1344 à 1394, on les trouve en Silésie. Ils étaient déjà parvenus en Suède en 1303. Ils firent leur apparition en 1417 dans la partie occidentale de l'Europe, et se présentèrent enfin aux portes de Paris le 14 avril 1427, selon Pasquier.

Partout où ce peuple s'est montré, il a été ce qu'il est aujourd'hui : insoumis, vagabond, rapace, et nocturne plutôt que diurne.

« Les prétendus Bohémiens ont conservé le nom qu'ils ont porté avant de venir en France : ce nom de Erroumancel ou Erroma ilçéla. En supprimant la particule Er, qui vient du Basque, on trouve Rouman ou Rama. Voulant que les Bohémiens viennent de l'Égypte, on a fait venir ce nom du copte : Rômé ou Romi, qui veut dire homme. Cette opinion n'a rien de probable. Ce peuple a longtemps habité la Valachie, dont les habitants descendent d'une colonie romaine, et parlent encore une langue romane (daco romana) très analogue à l'italien et aux patois du Midi de la France. Il est probable que ce nom rappelle que les Bohémiens ont habité les pays Roumains. »

M. Baudrimont pense que les Bohémiens pourraient venir de la Babylonie, et qu'ils seraient devenus vagabonds à la suite de la dévastation de cette contrée par les grands hommes qui en ont fait successivement la conquête.

« Ce que les Bohémiens ont conservé des notions du calendrier n'est pas de nature à faire honneur à leurs connaissances astronomiques. Pour eux, l'année, les mois et la semaine, sont représentés par un seul mot : bréxa, auquel ils joignent kinoua (petit), pour exprimer le mois, et kipia (très petit), pour indiquer la semaine. Les noms des mois sont tirés de la langue basque.

- » On a émis l'opinion qu'ils n'avaient aucune espèce de religion avant de venir en Europe, parce qu'ils n'avaient aucun nom pour exprimer celui de la Divinité. Cela est inexact. Ils ont même un nom pour le mauvais génie ou le diable. Ces noms sont : Doubel (Dieu), et Béka (diable).
- » Il faut remarquer que Débla est pour eux un des noms du soleil, qu'ils appellent aussi Foukara; que ce nom n'est pas sans analogie avec celui de Doubel, et qu'ils ont pu avoir un culte pour le soleil. Cela est même l'opinion d'un homme qui les connaît parfaitement, et qui affirme que ce culte existe encore chez eux.
- » Ils ont oublié jusqu'aux noms des nombres. Quelques-uns s'en rappellent cinq; d'autres prétendent qu'il n'y en a jamais eu plus de deux. Ces noms sont sanscrits; comme d'autres faits déjà signalés, ils indiquent une origine indienne.
- » Quoi qu'il en soit, le vocabulaire bohémien diffère par ses racines des vocabulaires des langues parlées en Asie, recueillis par Klaproth, et publiés dans son Asia polyglotta. »

æ er_{an}

VOCABULAIRE

DE

LA LANGUE DES BOHÉMIENS

HABITANT LES PAYS BASQUES FRANÇAIS

INTRODUCTION

Les mots composant ce vocabulaire ont été recueillis dans le mois de septembre 1858.

Ayant séjourné pendant quelque temps au château d'Huart, dans les environs de Saint-Palais, j'ai résolu d'en profiter pour me procurer le plus de renseignements possibles sur la langue du peuple vagabond qui habitait ces contrées; il était alors traqué de toutes parts, par suite de ses méfaits, et devait bientôt être complètement dispersé.

Je me suis d'abord adressé à la fille de la reine des Bohémiens, qui a pu me donner quelques mots; elle m'a ensuite amené sa mère, qui en savait beaucoup plus qu'elle. Ces deux femmes prononçaient leur langue avec une telle perfection, qu'il m'était possible d'en saisir toutes les nuances et de les transcrire immédiatement, par des signes particuliers ou par des lettres empruntées principalement à l'alphabet grec, car celui de notre langue était tout à fait insuffisant.

Je ne pus obtenir de ces deux femmes qu'une seule séance.

Je l'ai beaucoup regretté; mais on m'a affirmé qu'elles avaient reçu l'ordre de ceux qui les dirigent de ne point continuer à me donner des renseignements; car ils ont craint de voir en moi un agent du gouvernement chargé de les surveiller et d'apprendre leur langue pour divulguer leurs secrets. J'ai donc eu le regret profond de ne pouvoir donner à mon travail l'étende que je désirais lui voir prendre. Plus tard, ayant des vérifications à faire, j'ai eu recours à l'obligeance de M. Çalduna, instituteur à Huart-Mixe. Son caractère doux et conciliant lui ayant mérité l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissent, il a pu obtenir de nouveaux renseignements des mêmes personnes, et d'une de leurs tantes, âgée de 92 ans, qui passe pour la plus instruite de sa race.

Le vocabulaire m'a permis d'établir l'alphabet phonétique des Bohémiens. Ayant en outre recueilli quelques phrases et plusieurs conjugaisons de verbes, j'ai pu essayer de formuler un petit nombre de notions grammaticales.

Plus tard, j'ai comparé mon vocabulaire à celui donné par M. Francisque Michel, dans l'ouvrage intitulé le Pays Basque (1), et enfin je les ai réunis.

Le vocabulaire de M. F. Michel contient 107 mots; le mien en contient 245; en les réunissant, j'ai obtenu 352 mots; mais il y en a plusieurs qui sont doubles : cela n'est point regrettable, parce qu'ils se vérifient mutuellement, et donnent la preuve que nous n'avons été trompés ni l'un ni l'autre.

Les mots du vocabulaire de M. F. Michel sont marqués d'une M. Ils n'ont pas été recueillis par mon savant collègue; aussi ne puis-je en garantir la prononciation. Il en est tout autrement de ceux dont je donne la liste.

⁽¹⁾ Paris, 1857.